

Les infos

Vendredi 4 Avril 2008



LE TEMPS DE L'ACTION

La cause est nationale, tellement que Monsieur LEGERON a été chargé par le Ministre du Travail de lui établir un rapport. Ledit rapport lui fut donc récemment remis en présence des caméras afin que le peuple soit informé que le gouvernement entendait s'occuper de son bien-être au travail. Le stress n'a qu'à bien se tenir, il va être « observé ». Il n'y aurait pas en effet, les outils de connaissance nécessaires à disposition ce qui motiverait l'observation. Besoin auquel est tout prêt à répondre le cabinet de Monsieur LEGERON, médecin psychiatre, qui fait justement son beurre du mal-être au travail. Stimulus, puisqu'il s'agit de lui, nourrit par le patronat, porte donc là ses méthodes comportementalistes d'évaluation et d'observance qui ont produit des résultats calamiteux. La question n'est pas tant en effet de soigner les salariés individuellement que de soigner le travail. Pure coïncidence, Stimulus, « cabinet de conseil en changement comportemental sur le stress en milieu professionnel », est justement et également chargé d'enquêter à la Société Générale dans le cadre de la « concertation » ouverte par la direction avec les organisations syndicales. La première enquête a établi ainsi la nécessité d'élargir la base de l'enquête afin de lui donner plus d'objectivité et c'est ainsi qu'une nouvelle réunion va se tenir en

ce début avril pour mandater une seconde enquête « élargie ». Pour la CGT, le temps n'est plus à l'observation, mais à l'action et tout cela ressemble fort à un débat byzantin. C'est pourquoi nous avons exigé et obtenu qu'une autre réunion se tienne dont l'ordre du jour porte sur la définition de premières mesures concrètes contre le stress. La CGT est prête à y faire de nombreuses propositions, mais il ne s'agit pas de médicaliser ces mesures. Nous n'irons pas pour demander la généralisation d'un numéro vert d'assistance téléphonique par psy, ou la prise en charge par la mutuelle de cures de sommeil antistress, ou encore l'abonnement à des clubs de thérapies de groupes. Il s'agit de l'organisation du travail comme on a pu le voir à propos du ras le bol du personnel du réseau harcelé de campagnes commerciales, ou encore sur les CRCM et ailleurs... Un premier pas a été fait avec « le relevé d'engagements » pris par la direction du réseau à la fin de l'année 2007. Même s'il faut encore le faire respecter bien souvent, il est un point d'appui par les limites qu'il impose aux challenges ou aux concours et autres classements, et par les obligations de respect des personnes qu'il rappelle dans les rapports de travail quotidien.

RACHAT RTT, LA BOULETTE

Les mesures gouvernementales permettant le rachat des jours RTT 2007 se superposant au dispositif prévu par l'accord Société Générale pour la monétisation des jours RTT investis dans le CET ont déclenché un joli cafouillis. Bon nombre qui souhaitait utiliser le dispositif de rachat de jours RTT, habitué à la procédure SG, ont versé immédiatement au 1^{er} avril des jours 2007 sans savoir qu'il ne fallait pas le faire. La DRH, probablement submergée, a dû publier un communiqué le 4 avril pour rappeler que le rachat des jours RTT 2007 devait être demandé séparément, et ajoute que ceux qui les ont déjà investis dans le CET doivent demander la régularisation « dans les meilleurs délais ».



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT